



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes

# **75<sup>e</sup> anniversaire de l'adhésion du Grand-Duché de Luxembourg à l'UNESCO**

## ***Dossier de presse***

27 octobre 2022

## **Table des matières**

<b>Communiqué de presse.....</b>	<b>4</b>
<b>Programme de la cérémonie.....</b>	<b>5</b>
<b>L'invité .....</b>	<b>6</b>
<b>Citations.....</b>	<b>7</b>
<b>UNESCO : chiffres et dates clés.....</b>	<b>9</b>
<b>L'UNESCO au Luxembourg: une présence multisectorielle.....</b>	<b>11</b>
<b>Historique : Le Luxembourg et l'UNESCO.....</b>	<b>13</b>
<b>Contact presse.....</b>	<b>15</b>

*Le respect, le respect de l'autre, le respect des droits, le respect des libertés, et c'est ainsi que nous pourrions construire des sociétés plus ouvertes et plus inclusives et favoriser la paix. Pour nourrir, au plus profond des sociétés, le respect, le respect mutuel entre les peuples, entre les cultures, envers l'autre. C'est pourquoi l'UNESCO redouble d'efforts dans ce qui constitue là aussi un de ses engagements historiques – la lutte contre toutes les formes de racisme et de discriminations.*

*Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, 11.10.2022*

Luxembourg le 26 octobre 2022

## 75 ans de Luxembourg à l'UNESCO

*Ce 27 octobre 2022, une cérémonie festive est organisée à Neumünster à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'adhésion du Grand-Duché de Luxembourg à l'UNESCO, en présence de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO depuis 25 ans, ainsi que de Madame Sam Tanson, Ministre de la Culture, Monsieur Firmin Edouard Matoko, Sous-directeur général pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures de l'UNESCO, de Madame Nadia Ernzer, Ambassadrice et Déléguée permanente du Luxembourg auprès de l'UNESCO et Madame Simone Beck, Présidente de la Commission luxembourgeoise pour l'UNESCO.*

Dans l'immédiat après-guerre, l'UNESCO – l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture – voit le jour le 16 novembre 1945. Les ministres de l'Éducation des gouvernements en exil à Londres ont dès 1942 réfléchi au concept d'une organisation qui pourrait corroborer la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. Le 27 octobre 1947, le Luxembourg y adhère comme 33<sup>e</sup> pays membre.

Depuis l'adhésion du Luxembourg en 1947, de nombreux moments mémorables pour le Grand-Duché méritent d'être mentionnés. Ainsi, en 1994, la Ville de Luxembourg avec ses vieux quartiers et ses fortifications est inscrite au prestigieux programme du Patrimoine mondial qui reconnaît ainsi sa valeur universelle exceptionnelle. Depuis 2003, la collection *The Family of Man*, composée de 503 photographies de 273 auteurs originaires de 68 pays rassemblées par Edward Steichen pour *le Museum of Modern Art* de New York (MoMA), fait partie des documents inscrits dans le registre de la Mémoire du Monde, le patrimoine documentaire de l'UNESCO. En 2010, la procession dansante d'Echternach est inscrite sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, rejointe en 2020 par l'art musical des sonneurs de trompe, représenté au Luxembourg par les *Haupeschbléiser*. En 2020, l'UNESCO a octroyé le label de réserve de biosphère à la « Minett UNESCO Biosphere », constituée par les onze communes du syndicat intercommunal PRO-SUD dans le cadre du programme MAB « Man and the Biosphere ». Et en 2022, le Natur- & Geopark Mëllerdall est devenu un Géoparc mondial de l'UNESCO. A ce jour, treize écoles ont rejoint le réseau des écoles associées de l'UNESCO, dont récemment le Lycée Michel Rodange et l'école fondamentale Bonnevoie-Gellé. L'Université de Luxembourg héberge une Chaire UNESCO en droits humains.

Le 75<sup>e</sup> anniversaire est l'occasion de célébrer une organisation des Nations Unies qui tout au long de son histoire a su proposer des programmes qui trouvent encore aujourd'hui toute leur pertinence. La citoyenneté mondiale, le respect de l'autre et de la nature, la solidarité et la paix sont des valeurs qui ne sont pas toujours évidentes à mettre en œuvre au jour le jour. Néanmoins, à travers ses désignations et ses sites, l'UNESCO cherche à faciliter le développement durable et encourager un meilleur savoir-vivre ensemble.

Pour plus d'informations sur le rôle du Luxembourg dans l'UNESCO, visitez [unesco.public.lu](https://unesco.public.lu).

## Programme de la cérémonie

**15.30 – 15.50** Arrivée des invités

**16.00 – 17.30** Séance académique

*Accueil musical*

Chorale du Lycée Michel Rodange, école associée de l'UNESCO

*Discours de Madame Simone Beck*

Présidente de la Commission luxembourgeoise pour l'UNESCO

*Discours de Madame Nadia Ernzer*

Ambassadrice, Déléguée permanente du Luxembourg auprès de l'UNESCO

*Interlude musical*

Duo Weber/Mirkes (piano, violon)

*Discours de Monsieur Firmin Edouard Matoko*

Sous-directeur général de l'UNESCO, Secteur pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures

*Discours de Madame Sam Tanson*

Ministre de la Culture

*Interlude musical*

Noémie Sunnen et Magali Weber (chant), Tatjana Molokova (piano)

*Hommage à S.A.R. la Grande-Duchesse pour son engagement de 25 ans comme Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO*

*Allocution de S.A.R. la Grande-Duchesse*

*Interlude musical*

Michel Reis (piano)

Parvis de Neumünster : Les *Haupeschbléiser*

Art musical des sonneurs de trompe – inscrit depuis 2020 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

## L'invité

**Firmin Edouard Matoko**, Sous-directeur général, Secteur pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures, UNESCO

Diplômé en Sciences économiques de l'Université « La Sapienza » de Rome et en sciences politiques et relations internationales de l'Université Cesare Alfieri de Florence et du Centre d'Études stratégiques et diplomatiques de Paris, M. Matoko est l'actuel Sous-directeur général du Secteur pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures de l'UNESCO. A ce titre, il a en charge la coordination politique et stratégique des actions de l'UNESCO en Afrique.



M. Matoko a exercé les fonctions de Directeur du Bureau de liaison de l'UNESCO avec l'Union Africaine (UA) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) ainsi que représentant de l'UNESCO en Éthiopie. Il a aussi occupé les postes de Directeur du bureau multi-pays de l'UNESCO à Quito (Équateur) et à Bamako (Mali). M. Matoko a une longue expérience de la prévention des conflits en Afrique pour avoir été pendant plusieurs années Chef de la Section Éducation pour la paix, les droits humains et la démocratie, Responsable des programmes culture de la paix au siège de l'UNESCO à Paris.

Il est notamment l'auteur d'une étude sur « Les fondements endogènes d'une culture de la paix en Afrique. Mécanismes traditionnels de prévention et résolution des conflits en Afrique, Publication UNESCO, 1999 » et de plusieurs rapports sur la culture de la paix en Afrique, en Asie et en Amérique latine, régions où il a effectué de nombreuses missions.

Lauréat du Prix International de Littérature (Section: Essai Politique) décerné par l'ADEF (Association des Ecrivains de Langue Française) pour la publication « L'Afrique par les Africains. Utopie ou révolution, Ed. L'Harmattan, Paris, 1996 », traduit en italien: L'Africa Degli Africani, Utopia o Rivoluzione, Casa Edit. Mazziana, Verona, 2002)

## Citations

L'organisation internationale de l'UNESCO m'est des plus chères : son activité foisonnante est le reflet de la diversité de l'humanité. Sa lutte pour une culture de la paix, basée sur le respect de cette diversité qui fait la richesse de notre monde, est un engagement essentiel.

*S.A.R. la Grande-Duchesse, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO*

*(Préface du Numéro spécial « Luxembourg 20 ans UNESCO », Nos cahiers 2/2014)*

La paix peut s'enseigner. Elle se vit, mais elle peut s'enseigner. C'est l'éducation aux droits de l'Homme, l'éducation à la démocratie, à la citoyenneté globale.

*Firmin Edouard Matoko, Sous-directeur général de l'UNESCO, pour la priorité Afrique et les relations extérieures*

L'UNESCO dispose de ce soft power dont nous avons besoin par les temps qui courent : nous munir de décence morale, d'ouverture d'esprit et de continuer à stimuler l'espoir par l'Education, les Sciences et la Culture et la Communication.

*Sam Tanson, Ministre de la Culture*

J'ai toujours exemplaire et généreux le concept de l'UNESCO que tous les êtres humains ont un patrimoine commun. Qu'il s'agisse de sites naturels ou culturels d'une valeur universelle exceptionnelle, de sources documentaires hors pair ou de coutumes vivantes, l'UNESCO donne un cadre à leur partage et leur sauvegarde. Mais notre engagement et nos efforts de protection ne doivent pas se limiter au patrimoine culturel. Nous devons lutter pour notre planète Terre, et pour ce combat aussi, l'UNESCO nous fournit des outils. Une institution des Nations Unies qui permet à 193 pays de s'échanger et de travailler ensemble est plus importante que jamais dans un monde ébranlé par des conflits militaires et des catastrophes naturelles.

*Simone Beck, Présidente de la Commission luxembourgeoise pour l'UNESCO*

Reacting to emergencies is also our duty when new conflicts arise. This is especially true at a time when, to quote the United Nations Secretary-General, "Much of the world's attention remains focused on the Russian invasion of Ukraine." And here, before anything else, I would like to spare a thought for all the lives destroyed and uprooted by this war. Since 24 February, we have worked in coordination with our United Nations partners and the Ukrainian authorities. We have underlined the principles of international law in all fields of our mandate. We have reiterated that schools should never be targets. That the free flow of information and the protection of media professionals are core principles of international law. As is the preservation of culture and heritage, in line with all our international conventions. To protect culture, we are monitoring heritage sites – to date, 201 have been damaged since the beginning of the war. And we fear this figure could soon grow, following attacks on several Ukrainian cities last night and this morning, including the heart of the capital.

We are also marking sites with the Blue Shield emblem, and helping museums safeguard their collections. And we are supporting the artists who fight to keep creativity alive, especially women.

In addition, we are running initiatives to protect Ukrainian heritage from pillaging and illicit trafficking.

We are also acting to support the continuity of education thanks to a partnership with Google, as part of which tens of thousands of laptop computers are starting to be distributed to teachers. We will continue to support teachers through remote teacher training programs.

And, lastly, we are aiding journalists, too many of whom have already lost their lives in this war, by providing equipment and training on security measures, but also through the creation of new media support centers.

*Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, 11.10.2022 (Original in English)*

Pour moi, l'humanisme est une aspiration à la paix, à la démocratie, à la justice et aux droits de l'Homme. Il s'enracine dans l'éthique et dans la responsabilité sociale et économique. Il s'incarne dans l'assistance aux plus vulnérables. Il est au cœur de l'engagement dans la lutte contre les grands défis communs, notamment le respect de l'environnement.

*Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO de 2009 à 2017*

## UNESCO : chiffres et dates clés

### Chiffres clés

**193** États membres

**2 293** employés de l'UNESCO de 169 nationalités travaillant dans 54 pays

**Plus de 135** instituts et centres de catégorie 2 placés sous l'égide de l'UNESCO dans le monde

**55%** de femmes parmi le personnel de l'UNESCO

**10 millions** de km<sup>2</sup> de terres protégées par des sites désignés par l'UNESCO

**233** projets mis en œuvre dans 112 pays

**246** villes constituant le réseau de villes créatives de l'UNESCO (RVCU)

(Source : Unesco en images)

### Dates clés

**1945** : Création de l'UNESCO. Le 16 novembre 1945, 37 pays signent la Constitution de l'UNESCO à Londres.

**1946** : Première Conférence générale de l'UNESCO à Paris du 19 novembre au 10 décembre.

**1947** : Mise en place des quatre premiers bureaux régionaux : au Caire pour le Proche-Orient, à Rio de Janeiro pour l'Amérique latine (transféré à Montevideo en 1948), à Nankin pour l'Extrême-Orient et à New Delhi pour l'Asie du Sud-Est.

Adhésion du Luxembourg à l'UNESCO (27.10.)

**1952** : Après cinq ans de préparation, adoption de la Convention universelle sur le droit d'auteur (Universal Copyright Convention) le 6 septembre à Genève.

**1954** : Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé

**1960** : Adhésion de 17 États africains devenus indépendants. Six États africains suivent en 1962 et trois autres en 1964.

Début de la campagne de Nubie pour sauver les temples d'Abu Simbel et de Philae en Égypte des flots du Lac Nasser

- 1972** : Adoption de la « Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel », qui entre en vigueur en 1975
- 1974** : Prix du Vatican pour la paix décerné par le pape Paul VI à l'UNESCO, créé par son prédécesseur, le pape Jean XXIII.
- 1975** : Martha Hildebrandt (Pérou) devient la première femme à occuper le poste de sous-directrice générale de l'UNESCO.
- 1976** : Reconnaissance des 37 premières réserves de biosphère de l'UNESCO dans le cadre du programme "L'Homme et la biosphère" (MAB)
- 1978** : Inscription des douze premiers sites sur la Liste du patrimoine mondial, dont notamment les églises rupestres de Lalibela (Éthiopie), les îles Galápagos (Équateur), la vieille ville de Cracovie (Pologne), le parc national de Yellowstone (États-Unis) et la cathédrale d'Aix-la-Chapelle.
- 1996** : Première publication par l'UNESCO de l' « Atlas des langues menacées ». En 2020, l'UNESCO estime que près de la moitié des plus de 6000 langues parlées dans le monde sont sérieusement menacées.
- 2003** : Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
- 2005** : Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
- 2006** : Convention internationale contre le dopage dans le sport
- 2009** : Irina Bokova élue comme nouvelle Directrice générale et première femme à la tête de l'UNESCO.
- 2015** : Admission à l'UNESCO du programme des *Global Geoparks*
- 2017** : Élection d'Audrey Azoulay (France) comme Directrice générale de l'UNESCO
- 2018** : Retrait des États-Unis et d'Israël de l'UNESCO
- 2021** : Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle  
Recommandation sur la science ouverte

Source : <https://www.unesco.de/ueber-uns/ueber-die-unesco/chronik>

## **L'UNESCO au Luxembourg: une présence multisectorielle**

Extraits d'une contribution rédigée par Simone Beck et publiée dans « Nos cahiers » 2/2021

L'UNESCO, la grande agence onusienne pour l'éducation, les sciences, la culture et la communication, germe dans le contexte difficile de la Seconde Guerre mondiale : les ministres de l'Éducation nationale de neuf gouvernements européens en exil à Londres se concertent dès 1942 afin d'initier après la fin du conflit une organisation qui permettrait de (re)créer un climat de paix et de respect mutuel entre les peuples, et ceci par des programmes éducatifs, scientifiques et culturels. « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit que doivent être élevées les défenses de la paix », comme le formule le préambule de la Convention de l'Unesco. L'actualité nous montre tous les jours à quel point ce chemin vers la paix est encore long et ardu : toutefois, les objectifs de l'UNESCO doivent continuer à nous animer de ne jamais abandonner la lutte pour un monde solidaire avec les mêmes droits et les mêmes chances pour tous.

Quelques mois après Hiroshima, la charte de l'UNESCO est signée à Londres le 16 novembre 1945 par 37 nations. C'est pourtant le 4 novembre 1946 qui est considéré comme la date de naissance officielle de l'UNESCO, puisque la charte entre en vigueur après sa ratification par la Grèce comme 20<sup>e</sup> État membre. Entre-temps, les administrations de l'UNESCO se sont installées à Paris où l'agence a son siège encore aujourd'hui. L'État luxembourgeois y est représenté par son ambassade qui prend dans ce contexte le nom de délégation permanente.

### Les débuts du Luxembourg à l'UNESCO

Pour les concertations et négociations qui ont mené à l'adhésion du Luxembourg à l'UNESCO le 27 octobre 1947, il faut renvoyer à la contribution détaillée de Gilles Genot dans Hémécht. Il y retrace de façon précise les différentes étapes franchies à Londres, Paris et Luxembourg qui ont finalement mené au vote par la Chambre des Députés le 17 juillet 1947 de l'adhésion du Grand-Duché à l'UNESCO avec une écrasante majorité de 45 voix contre 5 abstentions. Après l'avis favorable du Conseil d'État, le ministre des Affaires étrangères Joseph Bech dépose la demande d'adhésion du Luxembourg auprès du gouvernement britannique le 27 octobre 1947. Le même jour, le Luxembourg devient le 33<sup>e</sup> membre de l'Unesco et crée deux ans plus tard – le 22 juillet 1949 - la Commission luxembourgeoise pour la coopération avec l'Unesco. Il importe de souligner que l'UNESCO est la seule agence des Nations-Unies à travailler avec des commissions nationales constituées de représentants des administrations publiques et de la société civile concernées par ses domaines d'expertise.

## **Pour en savoir plus sur le Luxembourg dans l'UNESCO**

Gilles Genot, Luxemburg in der UNESCO, Die Anfangsjahre (1943 bis ca 1950), in: Hémecht, 3/2019

Jos Wagener, Pour mieux faire comprendre l'UNESCO, dans : Les Cahiers luxembourgeois, 1/1950, p. 58

Nos cahiers, 2/2014: Numéro spécial: Luxembourg – 20 ans UNESCO (20<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription de *Luxembourg, vieux quartiers et fortifications* » *comme Patrimoine mondial de l'Humanité*)

Nos cahiers, 2/21 :

Simone Beck, L'UNESCO au Luxembourg, une présence multisectorielle

Patrick Dondelinger, Liewen a Kulturierwen

Pierre Kauthen, La procession dansante d'Echternach et la quête du salut

ons stad 122/2020 : Héritage et patrimoine

Guy Thewes, L'invention du patrimoine au Luxembourg

Robert L. Philippart, Le périmètre UNESCO

Gilles Genot, Das UNESCO-Visitor Center im Lëtzebuerg City Museum

Philippe Beck, La reconnaissance patrimoniale par la Ville de Luxembourg

Katja Taylor, Der Weg ist das Ziel : Stadtrundgänge in der UNESCO-Zone

Patrick Dondelinger: D'immateriellt Kulturierwen

## Historique : Le Luxembourg et l'UNESCO

L'histoire de la fondation de l'UNESCO comprend essentiellement deux conférences internationales. Depuis 1942, alors que l'Europe était encore en état de guerre avec l'Allemagne nazie, les ministres de l'éducation de neuf gouvernements européens en exil se réunissaient déjà en Angleterre dans le cadre de la "Conference of the Allied Ministers of Education" (CAME). Cette série de réunions a en partie donné naissance à la Conférence pour la création d'une organisation internationale pour l'éducation et la culture, convoquée en novembre 1945.

Le Grand-Duché était représenté aux deux conférences. Il ne s'est toutefois joint à la Conférence des ministres alliés de l'Éducation qu'à l'occasion de la troisième réunion, le 16 mars 1943. Le fait que le Luxembourg n'ait pas participé dès le début à ces réunions régulières est probablement dû à des omissions d'ordre purement administratif. Le 5 mars 1943, le président du "Board of Education" et le président du "British Council" s'excusèrent à ce sujet auprès du ministre d'État Pierre Dupong (1937-1953). Georges Schommer, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et juge pour enfants, fut désigné par le ministre des Affaires étrangères Joseph Bech (1926-1953) et participa à deux réunions (16 mars et 25 mai). A partir de la 5e réunion de la CAME (27 juillet 1943), Schommer fut remplacé par Alphonse Als, chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères Bech. Jusqu'à la création de l'UNESCO, ce dernier a assisté à presque toutes les réunions de la CAME.

La reconstruction de l'éducation et de la culture devait être abordée en commun après la fin de la guerre sur la base de traités bilatéraux entre les États concernés.

Le processus de création des Nations Unies (Conférence de San Francisco, 1945) a bien sûr joué un rôle dans cette évolution, et il est devenu évident qu'il fallait agir à l'échelle mondiale sous leur égide. Dès 1943, Schommer a reconnu l'utilité concrète de ces réunions pour le Luxembourg. Le stock de manuels scolaires était actuellement détruit par la guerre et, à la fin de celle-ci, il faudrait se préoccuper du stock de manuels scolaires au Luxembourg, selon Schommer. Il a été envisagé que le Luxembourg puisse obtenir de l'aide à cet égard dans le cadre de la "Basic Scholastic Equipment Commission" créée par la CAME. Cette ambition a été poursuivie avec zèle par son successeur Als. Des accords de coopération scientifique ont également été conclus avant même la création de l'UNESCO. En juillet 1945, Als fut informé par Nancy Broadfield Parkinson, directrice de la "Home Division" du "British Council", qu'un scientifique luxembourgeois pourrait donner des conférences dans le cadre du programme "Allied Professors" dans une université en Angleterre. Le ministre de l'Éducation Frieden proposa Pierre Biermann, un ancien professeur de latin, de philosophie et d'histoire à l'Athénée. Biermann, qui avait passé les trois dernières années de la guerre dans les camps de concentration de Hinzert, Natzweiler et Buchenwald, ne se sentait cependant pas en état physique d'accepter cette mission d'enseignement.

En novembre 1945, six mois après la fin de la guerre, la Constitution de l'UNESCO a été rédigée à Londres en l'espace de deux semaines. Lors de ces négociations, la délégation luxembourgeoise était composée du ministre de l'Éducation Pierre Frieden (1944-1945), de Mathias Thinnes, professeur attaché au ministère de l'Éducation, et d'Alphonse Als. Seul Alphonse Als, déjà présent à la conférence de San Francisco, était personnellement

représenté sur place. Le 3 novembre, ce dernier s'exprime ainsi lors de la cinquième assemblée plénière présidée par Léon Blum :

*« As delegate of one of the smallest of the United Nations, I rise with some emotion to address this assembly. Do not expect any far-reaching revelations; my speech will be commensurate with the size of my country. What I have to tell you quite simply is this: my Government is happy to participate in the work of this Conference, of which it realises the full importance and is prepared to honour all the obligations ensuing from such participation. [...] We who have been fortunate in escaping from this terrifying cataclysm think gratefully and with profound emotion of all those scientists, educationists and artists who by their heroic death made possible the hopes which exist today. Their sacrifice will not have been in vain. May their spirit hover over our deliberations. »*

Il n'y eut donc pas d'objection de la part de la délégation luxembourgeoise à Londres. Mais cela était déjà connu, puisque le gouvernement luxembourgeois en exil avait déjà assuré le 28 juin 1944 « leur approbation du plan en question » et confirmé qu'il était décidé à s'affilier à cette organisation. Une aide concrète à la reconstruction fut également promise au Luxembourg. Le travail de Schommer et Als a donc porté ses fruits, puisque la direction du « Bureau international d'éducation » parle peu après d'avoir fourni 20 000 manuels scolaires au Luxembourg. Le 16 novembre 1945, les représentants de 37 États, dont le Luxembourgeois Alphonse Als, se sont réunis à Londres pour signer la déclaration finale de l'UNESCO.

Avec pour mission principale le développement d'une « citoyenneté mondiale », cette institution spécialisée de l'ONU, également appelée Organisation mondiale de la culture des Nations unies, a été créée en conséquence directe des guerres destructrices du XXe siècle. La phrase d'ouverture de la Constitution, souvent citée, décrit donc parfaitement l'ambition de l'UNESCO : « *Since wars begin in the minds of men, it is in the minds of men that the defences of peace must be constructed.* »

Le 4 novembre 1946, lorsque la Grèce est devenue le vingtième État à déposer son instrument de ratification au Foreign Office de Londres, la Constitution est entrée en vigueur et l'UNESCO a été créée. Le premier directeur général de l'UNESCO fut le zoologiste britannique Julian Sorell Huxley (1946-1948).

Source : « Hémecht », revue d'histoire luxembourgeoise, transnationale, locale, interdisciplinaire en 2019. Passage rédigé par Gilles Genot, curateur au « Lëtzebuerg City Museum », traduit librement.

## **Contacts**

Simone Beck

[simone.beck@education.lu](mailto:simone.beck@education.lu)

Catherine Decker

[catherine.decker@mc.etat.lu](mailto:catherine.decker@mc.etat.lu)

 [instagram.com/unescolux](https://www.instagram.com/unescolux)

 [facebook.com/unesco.lu](https://www.facebook.com/unesco.lu)

 [@unesco\\_lu](https://twitter.com/unesco_lu)

[www.unesco.lu](http://www.unesco.lu)